



Rassemblement des Houphouëtistes pour la  
Démocratie et la Paix (RHDP)

# Congrès Constitutif du RHDP

-----



## **GUIDE DU CONGRESSISTE**

## **SOMMAIRE**

### **1<sup>ère</sup> PARTIE : NOTE D'ORIENTATION DU CONGRES CONSTITUTIF DU RHDP**

- I- CONTEXTE**
- II- LES ENJEUX DU CONGRES CONSTITUTIF**
- III- LA STRUCTURATION DU CONGRES CONSTITUTIF**

### **2<sup>ème</sup> PARTIE: FEUILLE DE ROUTE DES PRE-CONGRES REGIONAUX**

- I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION**
- II. MÉTHODOLOGIE D'ORGANISATION DES PRE-CONGRES**
- III. TRAVAUX EN SOUS COMMISSIONS DES PRE-CONGRES**
- IV. CANEVAS DE RAPPORT DES PRE-CONGRES**
- V. ANNEXES**



**1<sup>ere</sup> PARTIE: NOTE D'ORIENTATION DU CONGRES  
CONSTITUTIF DU PARTI UNIFIE RHDP**

## I- CONTEXTE

Suite au décès du Père Fondateur Felix Houphouët Boigny le 07 Décembre 1993, des personnages clés du milieu politique Ivoirien sont sortis du Parti Unique d'alors dénommée PDCI-RDA (Parti Démocratique de Côte d'Ivoire-Rassemblement Démocratique Africain). Cette situation a entraîné des tensions politiques aigues qui ont engendré une instabilité chronique de notre Pays. Pour faire face à ces nombreuses crises qui aggravent l'état de délabrement de la société ivoirienne et la déliquescence de son économie, il est apparu nécessaire aux leaders des différents partis politiques de se rassembler en vue de donner une nouvelle orientation positive aux Ivoiriens. C'est ainsi, que le 18 mai 2005, est créé à Paris le **Rassemblement des Houphouëtistes pour la Démocratie et la Paix (RHDP)** par une coalition de partis politiques composée : du Parti Démocratique de Côte d'Ivoire (**PCDI**), du Rassemblement des Républicains (**RDR**), de l'Union pour la Démocratie et la Paix en Côte d'Ivoire (**UDPCI**) et du Mouvement des Forces d'Avenir (**MFA**).

Ce Rassemblement ouvert à tous les Partis Politiques et à toutes les personnalités politiques partageant les idéaux du Président Félix HOUPHOUËT-BOIGNY, a plus tard, accueilli le parti de l'Union pour la Côte d'Ivoire (**UPCI**), dans ses rangs en 2010, le Parti Ivoirien des Travailleurs(PIT) en 2016 et le Parti **CONCORDE** en 2018.

Dans le cadre des élections présidentielles de 2010, et conformément à la plateforme des signataires du RHDP, chaque parti membre de cette alliance a pu présenter son

candidat au premier tour des élections Présidentielles et s'est engagé à soutenir, au second tour, le candidat de l'alliance, arrivé en tête. C'est ainsi que ALASSANE OUATTARA, issu du RDR, membre du RHDP accède au pouvoir.

Puis, de 2011 à 2015, l'Alliance a pris les commandes et dirigé le pays en s'appuyant toujours sur les valeurs chères au Président Houphouët BOIGNY, c'est-à-dire, l'amour, la fraternité, le dialogue, l'égalité, le travail, la paix et la tolérance.

Le bilan de ce mandat 2010-2015 a été salué par toute la communauté internationale et apprécié par nos partenaires ainsi que par l'ensemble de la classe politique ivoirienne. Ainsi, à la suite des Présidents de l'UDPCI et du MFA, le Président Henri Konan Bédié a lancé, le 17 septembre 2014 à Daoukro, un appel demandant à son parti, le PDCI, de soutenir la candidature du Président Alassane Ouattara, pour un second mandat.

Le 25 avril 2015, les partis membres du RHDP ont organisé la Convention commune d'investiture du Président Alassane OUATTARA comme candidat unique de cette Alliance, à l'élection présidentielle du 25 octobre 2015, au stade Félix Houphouët BOIGNY. Ils se sont, à cette occasion, engagés solennellement à garantir à leur candidat une victoire écrasante, dès le premier tour de ce scrutin. L'objectif étant de mettre à la disposition du Président Alassane OUATTARA un mouvement politique fort pour lui permettre de réussir son action au cours de ce second mandat.

Ainsi, le 03 août 2015, il a été décidé de renforcer cette alliance en constituant un Groupement politique, « le Parti Unifié, RHDP ». Ce mouvement politique va contribuer significativement à la victoire du candidat Alassane OUATTARA au premier tour avec un score de plus de 83%, en octobre de la même année.

Le 15 février 2016 à Daoukro, la réunion du présidium du directoire du RHDP prend d'importantes décisions consignées dans une feuille de route, notamment la mise en place du groupement politique RHDP et le raffermissement des liens fraternels entre les membres du RHDP.

Pour l'exécution de ces décisions, des missions du RHDP sont organisées du 22 août au 05 septembre 2016, dans les chefs-lieux de département. Ces missions ont eu pour résultat l'installation des coordinations départementales et des coordinations sous-préfectorales RHDP sur tout le territoire national.

**Le 12 avril 2018, l'ensemble des Présidents des partis politiques membres du RHDP marquent leur engagement dans le processus de la création du Parti Unifié dénommé RHDP par la signature d'un Accord politique.**

Des partis membres du RHDP : le Parti Démocratique de Côte d'Ivoire (**PCDI**), le Rassemblement des Républicains (**RDR**), l'Union pour la Démocratie et la Paix en Côte d'Ivoire (**UDPCI**), le Mouvement des Forces d'Avenir (**MFA**) et **CONCORDE** ont organisé des congrès pour adopter cet accord politique. Quant au PDCI-RDA, tout en acceptant l'idée du Parti Unifié a décidé de reporter l'analyse des textes à son Congrès qui se tiendra après les élections présidentielles de 2020.

Par ailleurs, en vue d'accélérer le processus des organes du Groupement Politique RHDP, il s'est tenu le 16 juillet 2018 à Sofitel Hôtel Ivoire, l'Assemblée Générale Constitutive du Parti unifié RHDP qui a permis d'adopter des résolutions et les Statuts et Règlement Intérieur, de produire une déclaration et de mettre en place un Bureau Exécutif.

L'environnement de paix et de cohésion sociale qui ont toujours animés le Groupement Politique RHDP et assurer la stabilité de notre Pays s'est vue brisée par le revirement du Parti Démocratique de Côte d'Ivoire (PDCI).

Les résultats des dernières élections couplées régionales et municipales organisées le 13 octobre 2018 ont fini de convaincre sur la vitalité du RHDP. Le temps est venu, plus que jamais de donner à ce mouvement politique tous les outils nécessaires pour offrir un nouveau contrat social avec les Ivoiriens.

C'est ainsi que le Bureau Provisoire de l'Assemblée Générale constitutive en sa séance du 28 Novembre 2018 a pris d'importantes décisions, notamment :

- La mise en place dans les meilleurs délais de groupes parlementaires RHDP à l'Assemblée nationale et au Sénat ;
- Le Bureau Exécutif issu de l'Assemblée Générale Constitutive du 16 juillet 2018 devient le Conseil Politique ;
- Le Secrétariat Exécutif Provisoire prend la dénomination de Directoire ;
- La période transitoire initialement convenue de 12 à 18 mois, passe désormais de 3 à 6 mois ;
- La nomination de Monsieur Amadou Gon COULIBALY comme Président du Directoire du RHDP ;
- l'organisation du Congrès Constitutif le 26 janvier 2019 au stade Félix Houphouët-Boigny, à l'effet de mettre en place toutes ses instances et d'investir tout le territoire national.

Le Comité scientifique a formulé en sa séance du Mercredi 12 Décembre 2018 thème proposé pour ce Congrès Constitutif le thème suivant : « **Le RHDP : la force d'une Côte d'Ivoire rassemblée** ».

### **III/ LES ENJEUX DU CONGRES**

L'enjeu principal de ce Congrès est de mettre en place les instances du RHDP et investir le territoire national en vue de proposer un nouveau contrat social aux Ivoiriens.

Il s'agira notamment de :

- Amender les Statuts et Règlement Intérieur du RHDP ;
- Élire et nommer les responsables des instances
- Donner quitus au Conseil Politique pour déployer une stratégie de maillage du territoire national ;

- Mobiliser les militants pour une adhésion massive au RHDP ;
- Adopter une stratégie générale d'élargissement des bases
- Aborder avec responsabilité la problématique des futurs échéances électorales.

### **III/ LA STRUCTURATION DU CONGRES**

Le Congrès Constitutif sera décisif pour la vie du RHDP. Les militants adopteront des résolutions fortes à l'issue d'un débat critique. Ce Congrès sera un moment de grandes réflexions et de mobilisation populaire. Il importe donc de donner la possibilité aux militants de faire le débat d'où les pré-congrès régionaux.

Le Congrès Constitutif du RHDP se déroulera en deux grandes phases :

- La phase préparatoire ;
- Le Congrès proprement dit.

#### **3.1. la phase préparatoire**

Cette phase comportera les activités suivantes :

- La rédaction des documents du Congrès
- Des missions d'information, de sensibilisation et de mobilisation ;
- L'organisation des pré-congrès régionaux

Les pré-congrès régionaux doivent préparer les grandes décisions du Congrès. Ainsi pendant une semaine, on pourrait faire des débats éclatés au niveau régional. Une note de synthèse de critiques et des propositions sera soumise au Congrès.

#### **3.2. Le Congrès proprement dit**

Le Congrès se déroulera en deux journées et sera structuré en trois grands moments :

- Une cérémonie d'ouverture et les travaux en commissions pour la première journée ;
- L'adoption des travaux et la clôture pour la seconde journée

### **3.2.1. La cérémonie d'ouverture (Pour appréciation et validation du Comité d'Organisation)**

- Allocution ;
- Libation ;
- Hymne national ;
- Allocutions :
  - Discours de bienvenue ;
  - Président du Comité d'Organisation ;
  - Président du Directoire du RHDP.

### **3.2.2. Les travaux en commissions**

Nous proposons quatre (04) grandes commissions de travail structurées autour des enjeux du Congrès :

#### **Commission n°1 : Statuts et règlement Intérieur**

- Analyser les Statuts et Règlement Intérieur issus de l'Assemblée Constitutive du parti unifié RHDP ;
- Proposer des amendements éventuels.

#### **Commission n°2 : Vie et fonctionnement des Structures du RHDP et Communication**

- Proposer une stratégie de maillage de tout le territoire national ;
- Proposer une politique de formation adaptée aux enjeux à venir du RHDP ;
- Définir une politique de communication adaptée aux objectifs du RHDP.

### **Commission n°3 : Politique Générale**

- Dégager les perspectives à court, moyen et long terme pour consolider la position du RHDP comme force politique majeure en Côte d'Ivoire ;
- Proposer une déclaration de politique générale sur l'évolution de la Côte d'Ivoire.

### **Commission n°4 : Processus électoral**

- Faire le bilan des élections passées ;
- Définir une politique générale pour les échéances électorales futures ;
- Proposer des modalités de désignation des candidats du Parti aux élections internes et externes.

#### **3.2.3. Cérémonie de clôture**

- Lecture du rapport de synthèse ;
- Lecture des motions et résolutions ;
- Motion de remerciement au Président du Parti Unifié RHDP ;
- Discours du Président du RHDP ;

#### **3.2.4. Déroulé du Congrès**

##### **Première journée**

La première journée est consacrée aux travaux des commissions sanctionnés par une synthèse en plénière.

- 07H 00 : Enregistrement et installation des participants ;
- 08H 30 : Accueil de la Direction du RHDP ;
- 09H 00 : **Cérémonie d'ouverture**

- Exécution de l'Hymne national
- Les Discours
  
- 09 H 45 : Mise en place du Bureau du Congrès  
Composition des commissions
  
- 10H 15 – 19H00 : Les travaux en commission
- 19H 15 – 20H30 : La plénière

## **Deuxième journée**

### **Cérémonie de clôture**

- 13H00-13H10 : Lecture du Rapport de synthèse
- 13H 10- 13H 40: Lecture des motions et résolutions
- 13H40- 14H 00: Discours de clôture du Président du RHDP



## **2<sup>ème</sup> PARTIE: FEUILLE DE ROUTE DES PRE-CONGRES REGIONAUX**

### **I- CONTEXTE ET JUSTIFICATION**

Le 12 avril 2018, l'ensemble des Présidents des partis politiques membres du RHDP marquent leur engagement dans le processus de la création du Parti Unifié dénommé RHDP par la signature d'un Accord politique. Dans le même élan, l'Assemblée Générale Constitutive du Parti unifié RHDP tenue le 16 juillet 2018 à Sofitel Hôtel Ivoire, a adopté

les Statuts et Règlement Intérieur ainsi que des résolutions. Elle a mis en place le Bureau Exécutif du RHDP dirigé par Son Excellence le Président Alassane OUATTARA.

Le Bureau Exécutif en sa séance du 28 novembre 2018 a pris d'importantes décisions, notamment l'organisation du Congrès Constitutif le 26 janvier 2019 au stade Félix Houphouët-Boigny.

Ce Congrès Constitutif dont le thème est: « **Le RHDP : la force pour une Côte d'Ivoire mobilisée** » se propose de mettre en place toutes les instances du RHDP et de lui donner la capacité d'investir tout le territoire national.

Conscient de ces enjeux, le Comité d'organisation s'est fixé comme objectif la mobilisation de plus 150.000 congressistes. Pour cela le Comité a décidé d'organiser dans toutes les régions du pays des **pré-congrès régionaux**.

En effet, il s'agira à travers ces pré-congrès de :

- mobiliser les militants pour le Congrès Constitutif ;
- relever les observations et les propositions des militants sur les textes fondateurs du RHDP adoptés par l'Assemblée Générale Constitutive ;
- recueillir les observations et les propositions des militants des régions sur l'animation des coordinations départementales et sous-préfectorales déjà mises en place ;
- Faire le bilan de notre alliance (RHDP) et envisager les perspectives ;
- proposer une politique d'unification des activités des structures de base des Partis membres du RHDP ;
- Proposer une politique de langage innovante et adaptée aux objectifs du RHDP ;
- Recueillir les besoins de formation des militants à la base ;
- Proposer une politique générale sur les futures échéances électorales ;

## **II- MÉTHODOLOGIE D'ORGANISATION DU PRE-CONGRES**

### **A- Avant le pré-congrès**

#### **1- Nomination par le Bureau Exécutif du RHDP :**

- Des chefs de délégation, présidents des pré-congrès ;
- Des présidents des comités d'organisation ;
- Des rapporteurs généraux des pré-congrès.

## **2- Activités du Chef de délégation**

Le chef de délégation devra s'assurer que :

- Le comité d'organisation local est fonctionnel ;
- Les salles pour la plénière, les travaux en commission et du secrétariat technique ont été identifiées et aménagées ;
- La liste des participants au pré-congrès est validée par le Bureau Exécutif ;
- une campagne de mobilisation et d'information a été faite ;
- Toute la documentation nécessaire au bon déroulement du pré-congrès est disponible.

Le comité scientifique propose que les activités du pré-congrès se déroulent uniquement le week-end du vendredi 08 au Dimanche 10 Janvier 2019 sur toute l'étendue du territoire national en vue de permettre une restitution rapide des orientations de cette tournée et une synthèse pour le congrès des 25 et 26 Janvier 2019.

**Départ de toutes les délégations le vendredi 04 janvier 2019.**

### **B- Pendant le pré-congrès**

#### **Déroulé du Pré-congrès**

##### **◆ Samedi 05 janvier 2019**

#### **Matin :**

- ✓ Civilités,
- ✓ Réunion technique avec le comité d'organisation local
- ✓ ouverture du pré-congrès
  - Discours d'orientation du président du pré-congrès
  - Mise en place du bureau du pré-congrès
  - Mise en place des commissions
  - Début des travaux en commission

❖ **Dimanche 06 janvier 2019**

✓ **Matin:** Travaux en commission

✓ **Après-midi :** Travaux en commission

Plénière : adoption des rapports des commissions

✓ **17 heures :** clôture

**C- Après le pré congrès**

❖ **Lundi 07 janvier 2019 :** Retour des délégations sur Abidjan

❖ **Du mardi 08 au vendredi 11 Janvier 2019 :** Dépôt des rapports

**III- TRAVAUX EN SOUS-COMMISSION**

Quatre (04) commissions dirigées chacune par un bureau composé comme suit :

- Un Président
- Un Rapporteur
- Un Rapporteur adjoint
- Deux Secrétaires

**Commission n°1 : Statuts et règlement Intérieur**

- Analyser les Statuts et Règlement Intérieur issus de l'Assemblée Constitutive du parti unifié RHDP ;
- Proposer des amendements éventuels.

**Commission n°2 : Vie et fonctionnement des Structures du Parti RHDP et Communication**

- Proposer une stratégie de maillage de tout le territoire national ;
- Proposer une politique de formation adaptée aux enjeux à venir du RHDP
- Réfléchir sur l'organisation administrative du RHDP

- **Au titre de la communication**, définir une politique de communication adaptée aux objectifs du RHDP.

### **Commission n°3 : Politique Générale**

- Dégager les perspectives à court, moyen et long terme pour consolider la position du RHDP comme force politique majeure en Côte d'Ivoire ;
- Proposer une déclaration de politique générale sur l'évolution de la Côte d'Ivoire.

### **Commission n°4 : Processus électoral**

- Faire le bilan des élections passées ;
- Définir une politique générale pour les échéances électorales futures ;
- Proposer des modalités de désignation des candidats du Parti aux élections internes et externes.

## **IV- CANEVAS DE RAPPORT**

<b>RAPPORT DE LA MISSION</b>	
<b>DATE .....</b>	<b>LIEU .....</b>
<b>PARTICIPANTS</b>	
<b>DEROULEMENT DE LA MISSION</b>	
<b>CONCLUSION ET RECOMMANDAT</b>	
<b>ANNEXES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Listes régionales de congressistes</li> <li>- Rapports des commissions</li> </ul>

**LE CHEF DE DELEGATION,**

**Nom et signature**

## V- ANNEXES

### 1) Le document de synthèse de l'AG constitutive du RHDP.

### 2) Plan des interventions des chefs de délégation pendant le meeting

- **salutations et remerciements aux militants**
  - Pour leur mobilisation constante
  - Pour les résultats des élections locales de 2018
  - Pour le soutien aux actions du Président Alassane OUATTARA au RHDP
  
- **objet de la mission** : Organiser le pré-congrès en vue de préparer le congrès Constitutif du RHDP
  
- **bilan politique de 2000 à 2018**
  - les élections présidentielles de 2010
  - l'accompagnement du pouvoir depuis 2011(majorité au parlement, les conseils régionaux et municipaux, les nominations et promotions des cadres du parti)
  - le développement et la paix
  
- **le congrès constitutif du RHDP**
  - les phases de l'organisation
  - les enjeux de la mobilisation
  
- **le déroulé du pré-congrès**
  
- **Questions directes- réponses appropriées**
  - Quel est le nouveau projet de société du RHDP ?
  - Que deviennent les structures des Partis membres du RHDP ?
  - Que gagnent les Partis membres dans le RHDP ?
  - Les débats a l'intérieur des Partis Politiques

## COMITE DE REDACTION DU GUIDE DU CONGRESSISTE

### **Le Comité Scientifique**

- **Président** : Monsieur Amédée Koffi KOUAKOU
- **1<sup>er</sup> Vice-président** : Madame Massandjé TRAORE
- **2<sup>ème</sup> Vice-Président** : Monsieur Joseph Yapo BROU
- **3<sup>ème</sup> Vice-Président** : Monsieur Lémassou FOFANA

### **Membres de la rédaction**

- **Président** : Monsieur Lémassou FOFANA
  - **Coordinateur** : monsieur David Musa SORO
  - **Assistant du Président** : Tahi Ezan Emmanuel
  
  - **Secrétariat** :
1. TOURE Vamé
  2. CAMARA Souleymane
  3. FONGBE Amadou
  4. Mme YEO née Koné Madoussou
  5. SORO Kidiomabin
  6. YARO Kou
  7. Prof. Aboudou N'Golo SORO
  8. Prof Lancina YEO
  9. Dr Karamoko Gaoussou
  10. SORO Abou

